



# INFOLETTRE | ACTUALITÉS

Mardi, le 6 juin 2023

Nouvelles municipales | Municipalité amie des aînés | Gestion des matières résiduelles |  
Bibliothèque municipale | Loisirs | Piscine municipale | Fête nationale | Évènements et activités  
estivales | Patrouille municipale | Communauté | Rappels aux citoyens



## NOUVELLES MUNICIPALES

### Retour sur les travaux de démolition du 82-84 rue Sainte-Anne

Le mardi 23 mai, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a entrepris les travaux de démolition du restaurant Marco Bar & Grill, situé au 82-84 rue Sainte-Anne. Ravagé par un incendie majeur en avril 2019, l'immeuble représentait depuis lors une



menace à la sécurité des citoyens et altérerait l'esthétisme de la rue.

Nous vous rappelons que la Ville a acquis cet espace en vue de le convertir en parc. Cette initiative vise à offrir aux citoyens un meilleur accès à l'eau ainsi qu'à la Promenade. L'achat de l'immeuble et sa conversion en espace public s'inscrivent dans le Plan d'urbanisme de la Ville, dont la nouvelle version est prévue pour 2024.

[Lire l'intégralité du communiqué](#)

[Voir la vidéo de la démolition](#)



## Ouverture du Marché Ami

Le mercredi 24 mai dernier, les citoyens de la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ont célébré la réouverture de leur épicerie après plusieurs mois de fermeture. Les propriétaires du magasin, Claude McSween, et son épouse, Lory Vansteene, ont accueilli tous ceux qui ont assisté à l'évènement de préouverture de la nouvelle épicerie Marché Ami.

**Quelle bonne nouvelle!**

[Lire l'article à propos de la réouverture](#)

MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

## Profitez du passage de la *Tournée Gratuité 65+* pour obtenir votre titre *Gratuité 65+, Tous modes A!*

À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023, les résidents âgés de **65 ans et plus** de l'agglomération de Montréal pourront profiter du titre de transport ***Gratuité 65+, Tous modes A!*** offert par la Société de transport de Montréal (STM).

Ce nouveau titre permettra aux personnes de 65 ans et plus d'utiliser le transport



collectif gratuitement en zone A (agglomération de Montréal), que ce soit pour se déplacer en bus, en métro, en transport adapté, en train de banlieue ou avec le REM lorsqu'il sera en service.

**Afin de vous aider à vous procurer votre titre *Gratuité 65+, Tous modes A!*, des agents de la STM seront sur place au Centre Harpell, situé au 60 rue Saint-Pierre, les 15 et 16 juin prochains de 10 h à 16 h.**

[Pour plus d'informations](#)

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



## Composter ses résidus organiques

La Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue souhaite rappeler à ses citoyens l'importance de composter les matières organiques.

La collecte de compost a lieu tous les mercredis sur l'ensemble du territoire, à l'exception du projet résidentiel Terra, où la collecte se fait les jeudis.

[Découvrir les outils de RECYC-QUÉBEC](#)

[Voir le calendrier des collectes](#)

## Les bacs pour les collectes doivent se trouver sur votre propriété

L'administration de la Ville tient à vous rappeler que les bacs pour les collectes ne doivent pas être placés dans la rue lors des collectes. Veuillez les garder sur votre propriété. Les patrouilleurs enverront des rappels aux citoyens qui auront déposé les bacs sur la rue.





## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



## Horaire d'été de la bibliothèque municipale

Veillez noter qu'à partir du 3 juin, les heures d'ouverture de la bibliothèque seront actualisées pour la saison estivale. L'horaire d'été sera en vigueur jusqu'au 5 septembre.

[Consulter l'horaire de la bibliothèque](#)

## LOISIRS

## Inscription en cours pour les activités aquatiques et de loisirs

Les inscriptions pour les cours de natation et les activités de loisirs ont débuté le lundi 22 mai dernier pour la saison estivale.

Afin de réserver une place dans les cours, il est nécessaire de s'inscrire par l'entremise du portail citoyen [Voilà!](#)

[Tableau du programme de natation](#)

[Programmation des activités de loisirs](#)



## PISCINE MUNICIPALE



## Programmation de la Fête nationale du Québec

Dans le cadre de la Fête nationale du Québec, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a préparé une programmation haute en couleur, gratuite et ouverte à tous!

Au programme, le spectacle [Kébec Muse](#) qui vous transportera à l'époque marquante de la musique francophone québécoise des années 70!

[La Baravan](#) sera également sur place pour vous offrir une variété de boissons alcoolisées et des *mocktails* (\$).

**Au plaisir de célébrer avec vous!**

[Voir la programmation complète](#)

### ÉVÈNEMENTS ET ACTIVITÉS ESTIVALES



## Ouverture de la piscine municipale le 17 juin

La piscine municipale sera **ouverte à partir du 17 juin**. L'horaire de la piscine est maintenant disponible sur le site de la Ville. Veuillez prendre note qu'**aucune réservation n'est requise**. L'accès à la piscine est gratuit pour tous les résidents sur présentation d'une preuve de résidence.



[Consulter la page Web de la piscine](#)

## Programmation des événements et activités estivales

Cet été, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue vous a préparé une programmation riche et diversifiée afin de permettre à chacun de profiter pleinement de tout ce que la ville a à offrir.

Pour ne rien manquer des activités, consultez la programmation sur le site municipal de la Ville.

## Renforcement de la présence de la patrouille pour la saison estivale

La patrouille municipale, en collaboration avec le Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM), souhaite rassurer les citoyens quant à sa **présence accrue tout au long de la saison estivale**.

En plus des patrouilles en véhicule motorisé, les agents feront des patrouilles à pied et à vélo dans les parcs, les espaces de stationnement et les rues de la ville.

Les patrouilleurs veilleront à ce que chacun puisse profiter des commerces et espaces touristiques de la ville. Il est donc important de respecter la signalisation concernant les espaces de stationnement sur les rues ainsi que dans les stationnements publics.

**N'hésitez pas à les saluer et à échanger avec eux lorsque vous les croisez.**



## Chiens interdits sur la Promenade et dans les parcs de la ville

Il est important de noter que les chiens sont interdits sur la Promenade et dans les parcs de la ville. Des parcs à chien sont à votre disposition au parc Saint-Pierre et au parc Robillard. Les patrouilleurs feront des interventions afin d'assurer le respect du règlement par les visiteurs et les citoyens.



## Sécurité des piscines résidentielles

À l'approche de la saison estivale, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) souhaite rappeler aux propriétaires d'une piscine les règles à respecter en vertu du [Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles](#).

Nous vous invitons à prendre connaissance du [communiqué de presse](#) qui a été diffusé le jeudi 25 mai à cet effet, ainsi qu'à relire le document-synthèse résumant les normes du Règlement.

Lire le document-synthèse du  
Règlement



## Réouverture du Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue

La saison de navigation 2023 est désormais commencée à Sainte-Anne-de-Bellevue! Le lieu historique national du Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue a officiellement rouvert son écluse à la navigation le 26 mai dernier, grâce au travail assidu de l'équipe de Parcs Canada. D'ailleurs, en début de semaine, l'équipe a eu le plaisir d'accueillir les premiers plaisanciers de la saison!

## Défi *Ensemble, on bouge* de ParticipACTION

La Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue est fière de participer au défi *Ensemble on bouge!* pour le mois de juin.

Ce défi contribue à équilibrer les chances en limitant les obstacles au sport et à l'activité physique grâce à des communautés plus fortes et plus saines.

Téléchargez l'application gratuite *ParticipACTION*, enregistrez vos minutes et soutenez votre communauté lors du défi *Ensemble on bouge*.

[Télécharger ParticipACTION](#)



RAPPELS AUX CITOYENS

1er au 30 juin

**Bougez pour gagner  
et vous sentir bien!**



## Journées gratuites Paddle MAC

À trois reprises durant la saison estivale, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, en partenariat avec Paddle Mac, vous offre gratuitement le prêt de planches à pagaie et de kayaks. La première date de prêt gratuit sera le vendredi 23 juin, de 12 h à 19 h. Ces locations d'embarcations seront d'une durée d'une heure sur présentation d'une preuve de résidence (aucune réservation requise).

[Pour plus de renseignements](#)



## Interdiction de faire des feux à ciel ouvert

La Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tient à vous rappeler que les foyers extérieurs, couverts ou non, sont interdits sur tout le territoire de l'agglomération de Montréal.

De plus, le fait de brûler, à l'extérieur, du bois, du papier, des rebuts, des feuilles, des immondices, des fils électriques ou toute autre matière est interdit sur le territoire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

[Consulter le Règlement 770 – Article 5.5](#)



## Avertissement de smog

Santé Montréal affirme qu'en raison des nombreux incendies de forêt en activité au Québec, des concentrations élevées de particules fines entraînent une mauvaise qualité de l'air dans plusieurs régions du Québec, dont Montréal, depuis lundi après-midi. La qualité de l'air devrait demeurer faible jusqu'à la fin de la journée d'aujourd'hui, le mardi 6 juin.

[Consulter le site de Santé Montréal](#)

## Congé jour férié

Veillez prendre note que l'Hôtel de Ville, le centre Harpell et la bibliothèque seront fermés le **lundi 26 juin**.



Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue  
109, rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc, H9X 1M2  
Téléphone: 514 457-5500 Courriel: info@sadb.qc.ca



ENVOYER À UN AMI



SITE WEB

